

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Dévoilement du plan de match pour la rentrée en Enseignement supérieur

17 juin 2020

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, a dévoilé son plan de match concernant la rentrée automnale en enseignement supérieur. Il était accompagné pour l'occasion du conseiller médical stratégique à la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux, Dr Richard Massé, et de partenaires.

La Direction générale de la santé publique du Québec a donné un feu vert préliminaire à ce plan de retour, considérant l'amélioration globale de la situation épidémiologique au Québec au cours des dernières semaines.

Pour les étudiants des cégeps et des universités, une formule hybride, alliant présence en classe et enseignement à distance, sera privilégiée. Un maximum d'activités pédagogiques et de services de soutien seront offerts en présence, dans le respect des consignes sanitaires données par la Santé publique et d'une distanciation physique de 1,5 mètre. L'aménagement des espaces et des horaires favorisera une fréquentation optimale des salles de classe.

Il sera demandé aux établissements de prêter une attention particulière à certaines catégories d'étudiants, notamment ceux qui amorcent leur projet d'études, ceux qui sont en situation de handicap ou qui vivent de l'anxiété.

Le gouvernement propose des balises communes aux établissements d'enseignement supérieur pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires des étudiants. Une grande flexibilité sera offerte aux établissements dans la mise en place des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

Finalement, tous les établissements devront se doter d'un protocole d'urgence pour être en mesure de basculer rapidement vers l'enseignement à distance en cas de deuxième vague. De son côté, le Ministère maintiendra certains allègements réglementaires dans le but de donner un maximum de souplesse au réseau collégial pour la session d'automne, notamment en cas de nouvelle fermeture des établissements.

Citation :

« Les contacts et les échanges d'un étudiant avec son professeur ou chargé de cours, les échanges avec ses pairs et la vie de campus sont autant d'éléments qui ont un impact majeur sur la motivation, la persévérance et la réussite de plusieurs étudiantes et étudiants, et cela doit demeurer au cœur de l'expérience collégiale et universitaire au Québec. C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer que toutes les étudiantes et tous les étudiants pourront, dès septembre prochain, compter sur un maximum de présence en classe, dans des environnements sécuritaires. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Liens connexes :

- Tout ce qu'il faut savoir sur la rentrée automnale : [Québec.ca/relance](https://www.quebec.ca/relance)
- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [quebec.ca/coronavirus](https://www.quebec.ca/coronavirus).

Pour plus d'information

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 28e étage

Québec Québec

Canada G1R 5A5

www.education.gouv.qc.ca